
**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

**RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI LE 15 NOVEMBRE 2021 À 19 HEURES**

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, à la salle municipale, 168 route 112, le lundi 15 novembre 2021 à 19 h et présidée par le maire Gray Forster.

Présences: Siège no 1: Mélanie Cyr
 Siège no 2: Marilyne Gendron
 Siège no 3: Claudia Gilbert
 Siège no 4: Jean Martel
 Siège no 5 : Mario Dolbec
 Siège no 6: Pierre Reid

La directrice générale et secrétaire-trésorière Madame Nathalie Audet.

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI LE 15 NOVEMBRE À 19 HEURES

ORDRE DU JOUR

Pensée : Ce qui nous empêche de changer, ce ne sont pas seulement nos doutes, mais bien plus souvent nos certitudes.

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout au point 13.03

13.03 – Décompte progressif no 2

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Assemblée régulière du 4 octobre 2021.

4.00 CORRESPONDANCES

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période d'octobre 2021, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

- 6.01 Demande de contribution Chevalier de Colomb
- 6.02 La Relève du Haut-Saint-François – commandite
- 6.03 La Légion Royale Canadienne – achat couronne
- 6.04 Centraide Estrie-Campagne de collecte de fonds

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

8.00 TRÉSORERIE – COMPTES A PAYER

8.1 salaires du 24 septembre au 5 novembre 2021 ©

Employés 17 547,46 \$ dépôt direct
achats listes ©
2021-11A 84 268,34\$

8.2 Certificats disponibilité de crédits

Dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période d'octobre en vertu du règlement de délégation, art.96l CMQ.

9.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

10.00 AVIS DE MOTION

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) **Conseil municipal/comités**

Conseiller #1 Mélanie Cyr
Conseiller #2 Marilyne Gendron
Conseillère #3 Claudia Gilbert
Conseillère #4 Jean Martel
Conseiller #5 Mario Dolbec
Conseiller #6 Pierre Reid

b) **Maire – MRC**

c) **Rapports – chef d'équipe -aucun**

d) **Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment -aucun**

e) **Rapport des permis émis en octobre-novembre-décembre – reporté**

f) **Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière**
Commission Municipale du Québec – Direction du contentieux et des enquêtes – Dossier Sylvain Hébert, conseiller municipal, Canton de Westbury

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 Dépôt des intérêts pécuniaires des élus municipaux

13.02 Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022

13.03 Décompte progressif no 1 de EXP pour les travaux de remplacement d'un ponceau sur le 1^{er} Rang Est

13.04 Paiement de la retenue de 5% pour les travaux de réfection du chemin Tétrault

13.05 Renouvellement d'adhésion 2022 – Fédération Québécoise des Municipalité (FQM)

- 13.06 Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés (Croix-Rouge)
- 13.07 Club auto-neige Cookshire – demande le droit de passage
- 13.08 Offre de services-Photographe
- 13.09 Nomination du maire suppléant 2022
- 13.10 Location de la salle municipale
- 13.11 Nomination du responsable concernant la Régie des Hameaux
- 13.12 Nomination du responsable concernant la Régie Incendie
- 13.13 Partage des coûts de formation et cotisation de l'inspecteur municipal avec la municipalité de Val-Joli

14.00 INVITATIONS

15.00 VARIA

16.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

17.00 FERMETURE

1.00 **OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM**

2021-201

résolution no 2021-201

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.00 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT que chacun des membres a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance, lequel est lu à haute voix;

2021-202

résolution no 2021-202

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Mario Dolbec
APPUYÉ par la conseillère Marilyne Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté avec l'ajout au point 13.03 Décompte progressif no 1 de EXP pour les travaux de remplacement d'un ponceau sur le 1^{er} Rang Est :

:

- Et décompte progressif no 2;

A D O P T É E

3.00 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 OCTOBRE 2021

2021-203

résolution no 2021-203

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

A D O P T É E

4.00 CORRESPONDANCE

2021-204

résolution no 2021-204

IL EST PROPOSÉ le conseiller Jean Martel
APPUYÉ le la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la correspondance reçue durant le mois d'octobre 2021 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

A D O P T É E

5.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

Présence de 8 citoyens.

Monsieur Pierre Reid, conseiller poste 6 remercie les citoyens pour sa réélection au poste de conseiller, il mentionne que la campagne électorale a été difficile, mais qu'il a toujours été un candidat positif, il précise en citant l'importance de ne pas être interrompu pendant les assemblées par le président afin de respecter le droit de parole de chaque personne.

Monsieur Fernand Poulin revient sur la période électorale, monsieur Poulin mentionne que la période électorale n'a pas été faite correctement il suggère à la municipalité une formation sur la délibération, il cite également le code Morin. Il demande d'approcher le Ministère pour la formation des élus. Il cite également l'éditorial « La démocratie a-t-elle un prix? » Il indique que la campagne électorale n'a pas été faite correctement en mentionnant que des informations comme le non-paiement des taxes sur un ancien élu auraient été dites. Il demande si le maire va être capable de travailler avec les élus en place. Il demande si c'est possible d'avoir le nom des personnes concernant des plaintes à la Commission Municipale. Le maire intervient et demande à monsieur Poulin de communiquer avec la directrice Mme Audet s'il y a des questions.

Madame Françoise Montmigny demande l'assistance de la municipalité pour un arbre (érable) sur sa propriété en bordure du cours d'eau qui menace de tomber.

Monsieur Stéphane Nadeau demande la réponse à ses deux questions de la précédente assemblée. Le maire et la directrice mentionne l'entente promoteur et que la municipalité demande la conformité du chemin des Boisées par les ingénieurs.

Monsieur Shane Coates aimerait avoir la vérité sur les élections.

Monsieur Yves Côté demande l'appui de la municipalité pour son projet domiciliaire.

Monsieur Fernand Poulin demande qui a fait les plaintes de harcèlement à la commission municipale, il quitte l'assemblée en mentionnant qu'il va formuler ses questions pour la prochaine assemblée.

Monsieur Denis Veilleux demande l'avancement des dossiers incendie concernant la couverture de risque.

Les conseillers Mario Dolbec et Mélanie Cyr interviennent à la période de questions en mentionnant que leurs nouveaux mandats seront faits en travaillant en équipe et de façon positive.

6.00 **DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES**

Aucune demande.

6.01 **DEMANDE DE CONTRIBUTION CHEVALIER DE COLOMB**

2021-205

résolution no 2021-205

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélanie Cyr
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser un montant de 600\$ au Chevalier de Colomb pour l'organisation des paniers de Noël 2021.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne qu'il y a les crédits disponibles et procède au paiement.

A D O P T É E

6.02 **LA RELÈVE DU HAUT-SAINT-FRANCOIS – COMMANDITE**

2021-206

résolution no 2021-206

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyne Gendron
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser un montant de 300\$ au projet Dans MON sac à dos, organisée par La Relève du Haut Saint-François.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne qu'il y a les crédits disponibles et procède au paiement.

A D O P T É E

6.03 **LA LÉGION ROYALE CANADIENNE – ACHAT COURONNE**

2021-207

résolution no 2021-207

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyne Gendron
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser un montant de 45\$ pour l'achat d'une couronne de 14 pouces à la Légion Royale Canadienne St-Francis Valley East Angus.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne qu'il y a les crédits disponibles et procède au paiement.

A D O P T É E

6.04 **CENTRAIDE ESTRIE-CAMPAGNE DE COLLECTE DE FONDS**

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

7.00 **RAPPORT DES COMITÉS**

Aucun rapport.

8.00 **TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER**

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois d'octobre 2021, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ

2021-208

résolution no 2021-208

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyne Gendron
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER les salaires du mois d'octobre 2021 pour un montant de 17 547,46 \$, selon un rapport déposé par la secrétaire-trésorière;

D'APPROUVER la liste des comptes à payer totalisants :

2021-11A	84 268,34 \$
----------	--------------

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

A D O P T É E

9.00 **ADOPTION DE RÈGLEMENT**

Aucun.

10.00 **AVIS DE MOTION**

Aucun.

11.00 **AFFAIRES NON TERMINÉES**

Aucune.

12.00 **DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS**

a) **Conseil municipal/comités**

Conseillère #1 Mélanie Cyr

Conseillère #2 Marilyne Gendron

Conseillère #3 Claudia Gilbert

Conseiller #4 Jean Martel

Conseiller #5 Mario Dolbec

Conseiller #6 Pierre Reid

b) **Maire – MRC**

Rencontre à venir.

c) **Rapports – chef d’équipe**

Reporté.

d) **Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment**

Rien de spécial.

e) **Rapport des permis émis en septembre 2021**

Reporté.

f) **Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière**

Commission Municipale du Québec – Direction du contentieux et des enquêtes –
Dossier Sylvain Hébert, conseiller municipal, Canton de Westbury.

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS MUNICIPAUX

Tous les membres du conseil ont déposé leur déclaration.

Relevé prévu à l’article 360.2 de LERM pour 2021

NOM	POSTE	DÉPOSÉE À LA SÉANCE
Gray Forster	Maire	15 novembre 2021
Mélanie Cyr	Conseiller #1	15 novembre 2021
Marilyne Gendron	Conseiller #2	15 novembre 2021
Claudia Gilbert	Conseillère #3	15 novembre 2021
Jean Martel	Conseiller #4	15 novembre 2021
Mario Dolbec	Conseiller #5	15 novembre 2021
Pierre Reid	Conseiller #6	15 novembre 2021

A D O P T É E

13.02 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR 2022

CONSIDÉRANT QUE l’article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l’heure du début de chacune;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

2021-209

résolution no 2021-209

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022, qui se tiendront le lundi ou mardi et qui débiteront à 19 h :

10 janvier	1 février*
7 mars	4 avril
2 mai	6 juin
4 juillet	1 août
6 septembre *	3 octobre
7 novembre	5 décembre

*ces dates sont un mardi

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

A D O P T É E

13.03 DECOMPTE PROGRESSIF NO 1 ET NO 2 DE EXP POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UN PONCEAU SUR LE 1^{ER} RANG EST

ATTENDU que l'inspection des travaux du remplacement du ponceau sur le 1^{er} Rang Est a été faite par M. Frédérick Blais, ingénieur chez EXP accompagné de notre chef d'équipe M. Yves Allaire le 20 octobre 2021 dernier.

2021-210

résolution no 2021-210

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par la conseillère Marilyne Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la directrice générale procède au paiement pour les travaux du remplacement du ponceau sur le 1^{er} Rang Est excluant le 5% de retenu selon le rapport déposé par l'ingénieur, M. Frédérick Blais.

QUE le montant de 138 101,22\$ en plus des taxes applicables soit effectué à la compagnie Excavation Gagnon & Frères inc. pour le décompte no 1 concernant le du remplacement du ponceau sur le 1^{er} Rang Est.

QUE le montant de 8 422,17\$ en plus des taxes applicables soit effectué à la compagnie Excavation Gagnon & Frères inc. pour le décompte no 2 concernant le du remplacement du ponceau sur le 1^{er} Rang Est.

QUE la dernière retenue de 5% sera libérée après le délai de garantie de un (1) an.

A D O P T É E

13.04 PAIEMENT DE LA RETENUE DE 5% POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DU CHEMIN TETREALT

Reporté ultérieurement.

13.05 RENOUELEMENT D'ADHESION 2022 – FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉ (FQM)

CONSIDÉRANT l'adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) vient à échéance;

CONSIDÉRANT les services offerts par la FQM sont pertinents pour la municipalité du canton de Westbury;

2021-211

résolution no 2021-211

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Mario Dolbec et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice générale à procéder au renouvellement de l'adhésion à la FQM, pour l'année 2022, au montant de 1488,85\$ taxes incluses.

A D O P T É E

13.06 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS
(CROIX-ROUGE)

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, notamment la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., chapitre S-2.3), la Loi sur les cités et villes (L.R.Q.,C.C. -19) et le Code municipal (L.R.Q.,C.C. -27);

CONSIDÉRANT QUE les municipalités doivent protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres;

CONSIDÉRANT QUE la CROIX-ROUGE est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant des ressources et de l'expertise susceptible d'aider et de supporter les municipalités, lors d'un sinistre mineur ou majeur;

CONSIDÉRANT QUE la CROIX-ROUGE a une entente de partenariat avec le ministère de la Sécurité publique à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics relativement à la préparation et à la mise en oeuvre de services aux sinistrés lors de sinistre;

CONSIDÉRANT QUE la CROIX-ROUGE a une entente avec le ministère de la Sécurité publique concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée;

CONSIDÉRANT la volonté du Canton de Westbury et de la CROIX-ROUGE de renouveler l'entente en cour entre les deux parties ;

2021-212

résolution no 2021-212

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE signer le renouvellement de 3 ans de l'entente de partenariat avec la Croix-Rouge dans le cadre des travaux associés au plan de sécurité civile du Canton de Westbury;

DE défrayer les coûts par habitants par année pour les services de la Croix-Rouge;

QUE cette entente se renouvellera automatiquement chaque année à moins d'avis écrit contraire de l'une ou l'autre des parties;

D'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer tous les documents relatifs à cette entente.

A D O P T É E

13.07 **CLUB AUTO-NEIGE COOKSHIRE – DEMANDE LE DROIT DE PASSAGE**

ATTENDU que nous avons reçu une demande de passage Club d'auto-neige Cookshire Inc. pour les traverses que nous avons dans notre municipalité;

ATTENDU que tous les propriétaires des terrains concernés ont donné leur accord et autorisent de circuler sur leur terrain ;

ATTENDU que suite au passage sur 145 mètres sur le chemin public du 1^{er} rang Ouest par les motoneigistes aucun déneigement ne sera fait par la municipalité et les propriétaires qui désirent se rendre sur leur terrain après le 145 mètres pourront circuler et le club devra leur accorder ce droit ;

2021-213

résolution no 2021-213

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudia Gilbert
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le passage des traverses de motoneiges aux endroits suivants :

1. sur la route 214 à côté du Pont Nicol;
2. au lot 5 845 088 du chemin du 1^{er} rang Ouest.

D'accepter la demande de droit de passage du Club de motoneige Cookshire Inc. conditionnellement à ce qu'aucune plainte des résidents ne soit déposée et la municipalité et demande que la signalisation soit installée par le club et doit être conforme.

QUE la municipalité de Westbury appuie la demande du club de motoneige de Cookshire Inc. auprès du Ministère des Transports afin d'avoir l'autorisation de traverser sur le pont Nicol situé sur la route provinciale 214.

QUE la directrice générale, Nathalie Audet soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité le droit de passage.

A D O P T É E

13.08 **OFFRE DE SERVICES-PHOTOGRAPHE**

CONSIDÉRANT que des estimations ont été reçues auprès de 3 photographes afin de mettre à jour les photos du conseil municipal et les employés municipaux.

CONSIDÉRANT l'examen par le conseil des différentes estimations soumis par ces 3 entreprises;

2021-214

résolution no 2021-214

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyne Gendron
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal autorise à directrice générale à réserver une séance photo avec le photographe M. Simon Rancourt pour une séance photo, ainsi que le montage de la mosaïque pour un montant total de 550.00\$ en plus des taxes applicables.

A D O P T É E

13.09 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT 2022

ATTENDU que le conseil désigne, lorsque requis, un conseiller municipal à titre de maire suppléant. Le conseiller nommé remplace le maire et exerce les pouvoirs et devoirs de celui-ci lorsqu'il est absent, empêché de remplir sa charge ou suite à la vacance de la charge. Le maire suppléant ne peut cependant exercer le droit de veto. De plus, le maire suppléant peut représenter la municipalité au conseil de la MRC si le maire est absent ou pour toute autre raison prévue par la loi.

2021-215

résolution no 2021-215

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE nommer le maire suppléant selon le tableau suivant pour l'année 2022 :

Nom de l'élu	Période pour l'année 2022
Mélanie Cyr	Janvier à juin
Maryline Gendron	Juillet à décembre

A D O P T É E

13.10 LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE

2021-216

résolution no 2021-216

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mélanie Cyr
APPUYÉ par la conseillère Marilyne Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil général autorise la directrice générale à louer la salle municipale aux conditions suivantes :

- 130\$ (après-midi ou soirée) pour les résidents;
- 160\$ (après-midi ou soirée) pour les non-résidents.

QUE le conseil général autorise la directrice générale à maintenir la signature d'un contrat de location et la signature de la responsabilité des règles sanitaires en vigueur lors de la location de la salle.

A D O P T É E

13.11 NOMINATION DU RESPONSABLE CONCERNANT LA RÉGIE DES HAMEAUX

2021-217

résolution no 2021-217

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyne Gendron
APPUYÉ par la conseillère Claudia Gilbert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal du canton de Westbury nomme Mélanie Cyr comme représentante de la municipalité à la Régie des Hameaux.

A D O P T É E

13.12 **NOMINATION DU RESPONSABLE CONCERNANT LA RÉGIE DES INCENDIES**

2021-218

résolution no 2021-218

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Mario Dolbec
APPUYÉ par la conseillère Mélanie Cyr et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal du canton de Westbury nomme les conseillers Messieurs Jean Martel et Pierre Reid comme représentants de la municipalité à la Régie intermunicipale des incendies de la Région de East Angus.

A D O P T É E

13.13 **PARTAGE DES COÛTS DE FORMATION ET COTISATION DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL AVEC LA MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

CONSIDÉRANT que la municipalité du Canton Westbury requiert les services d'un inspecteur en bâtiment et environnement à raison de 16 heures par semaine;

CONDISÉRANT que les autres heures sont réalisées à la municipalité de Val-Joli;

CONSIDÉRANT que la municipalité du Canton Westbury désire favoriser l'acquisition et le maintien de compétences;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Val-Joli propose de partager certains coûts de formation et cotisation avec la municipalité du Canton de Westbury;

2021-219

résolution no 2021-219

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE partager au prorata 2/5 le coût des frais suivants avec la municipalité de Val-Joli conditionnellement à l'acceptation de la dépense par les municipalités respectives par exemple :

- La cotisation annuelle à la COMBEQ
- Les frais de formation;
- Les frais de congrès de la COMBEQ

DE transmettre la résolution à la municipalité de Val-Joli.

14.00 **INVITATIONS**

Aucune.

15.00 **VARIA**

Aucun.

16.00 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

17.00 **FERMETURE**

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2021-220

résolution no 2021-220

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid

APPUYÉ par le conseiller Mario Dolbec et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit fermée;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'assemblée est levée à 19:42 heures.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Nathalie Audet

MAIRE De Westbury

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Gray Forster

Nathalie Audet